

RÈGLES DU JEU DE L'OIE - ÉDITION CARÊME -

Désigner le joueur qui s'élancera en premier pour débiter la partie.
Chaque joueur devra lancer les deux dés et, suivant le résultat obtenu, avancera son pion de case en case. Au jeu de l'Oie, les joueurs ne peuvent pas occuper la même case en même temps : si un joueur se retrouve sur la case d'un autre joueur après un jet de dés, ils sont contraints d'échanger leurs places. Pour gagner, il faut être le premier à arriver sur la case 47, mais avec l'obligation d'arriver pile sur cette case. Au cas où le joueur réaliserait un score aux dés supérieur au nombre de cases le séparant de la victoire, il devra reculer d'autant de cases supplémentaires.

Règles spéciales édition carême : 1) pour continuer d'avancer, chaque joueur devra répondre correctement aux questions correspondant au numéro de la case sur laquelle il se trouve, sinon il ne jouera pas au tour suivant. 2) le joueur qui retombe sur une case dont la question a déjà été jouée devra piocher une intention de prière et la porter dans son cœur tout au long du carême. En cas d'épuisement du stock d'intentions de prière, l'ensemble des joueurs devra rédiger une intention de prière commune que le joueur en difficulté s'engage à porter pendant toute la durée du carême.

ARRIVÉE

DÉPART

Le joueur qui s'arrête sur l'hôtel en case 19 devra laisser passer 2 tours de jeu avant de pouvoir jouer de nouveau.

Relancez les dés.

Le joueur qui tombe dans le puits en case 31 devra attendre qu'un autre joueur prenne sa place pour se déplacer à nouveau.

Lorsque le joueur tombe sur une case « Oie », il redéplace son pion du même nombre de cases que le numéro de la case sur laquelle il se trouve.

Le pont en case 6 est un raccourci qui permet de se rendre directement au pont suivant situé en case 12.